# QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LE DÉCRET ET LE DESTIN ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans La foi au destin

**Quelle est la différence entre le décret et le destin ?**
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 1min 00

**Question :**
**Quelle est la différence entre le décret et le destin ? Et quelles sont les fruits découlant de la foi au décret et au destin ?**

**Réponse :**

La foi au décret et au destin fait partie des six piliers de la foi. Tu crois en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses messagers, au jour dernier et tu crois au destin bon ou mauvais. C'est un des piliers de la foi. Et il n'y a pas de différence entre le décret et le destin. Tu crois qu'Allah a déterminé toute chose et qu'il ne se passe pas une chose dans cet univers si ce n'est par Son décret et Son destin (سبحانه وتعالى).

وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَّرَهُ تَقْدِيرًا

**« Et Il a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions. »** [al-fourqane, 2]

إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ

**« Nous avons créé toute chose avec mesure. »** [al-qamar, 49]

La foi au décret et au destin est donc un des six piliers de la foi.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com

**Source :** alfawzan.af.org.sa/node/15446